

Entre la bidimension et la tridimension ou de l'architecture d'un texte sur l'architecture

Barbara Walkiewicz

Université Adam Mickiewicz de Poznan, Pologne

rabarbarfr@yahoo.fr

Synergies Pologne n°6 - 2009 pp. 167-174

Résumé : *Le présent article se propose d'analyser la structure d'un projet d'architecture à travers le prisme des typologies de textes de spécialité existantes. L'analyse démontre l'improductivité des critères classificatoires traditionnels dans la description des genres complexes ainsi que la nécessité d'élaborer une typologie pluri-niveaux, embrassant tous les paramètres discursifs déterminant le fonctionnement communicationnel des textes de spécialité.*

Mots-clés : *texte de spécialité, projet d'architecture, typologie pluri-niveaux, paramètres discursifs*

Abstract : *The present article is an attempt to analyse the structure of an architectural project through the prism of the existing typologies of specialist texts. The results of the analysis prove the unreliability of traditional criteria in the description of complex specialist texts and the necessity of introducing multi-level typologies, taking into consideration some specified discursive parameters.*

Key words: *specialist text, architectural project, multi-level typologie, discursive parameters*

Les typologies des textes de spécialité ainsi que la description des genres leur correspondant sont une pierre d'achoppement qui, pour l'instant, paraît incontournable. En tant qu'outil de compréhension des pratiques discursives normées par des règles socio-historico-culturelles (Grzmil-Tylutki, 2007 : 241), le genre nécessite un traitement descriptif qui soit à même de saisir les variations textuelles, contextuelles et discursives dont il est tributaire. Or, une typologie pluri-niveaux, englobant la tridimension du fonctionnement communicationnel des textes fait toujours défaut. Cette carence est particulièrement sensible au niveau des textes de spécialité, ce qui s'explique par la stricte dépendance des genres de la spécificité discursive du domaine de spécialité dont ils relèvent. Il n'est pas donc étonnant que sans effectuer des études génériques détaillées y consacrées, les typologies des textes de spécialité traditionnelles se voient condamnées à l'analyse des marques formelles déterminatrices de l'appartenance catégorielle de nature purement textuelle, arrachées aux circonstances extra-

linguistiques réelles qui en ont façonné la forme. En tant que parties inhérentes à la théorie du texte sensu largo, les typologies en question sont utiles dans la mesure où elles contribuent à la recherche de critères classificatoires ainsi qu'à leur généralisation (Żydek-Bednarczuk, 2005 : 256). Le rôle s'en circonscrit à compléter l'inventaire des traits distinctifs qui permettent d'opposer certains textes aux autres à la manière de paires binaires : un texte contenant le trait X appartient à la catégorie X à l'exclusion de toute autre catégorie. Par conséquent, les typologies sont rigides et inadaptées aux variations discursives dont les genres sont tributaires. Effectivement, le fonctionnement des textes sur tous les plans - du morphématique à l'énonciatif - résulte directement du temps et du lieu de production ainsi que de l'émetteur et du destinataire, sans oublier le but de la communication articulé dans un domaine de spécialité donné.

Plusieurs chercheurs ont donc abandonné l'idée de caractériser les genres au moyen d'un nombre de traits distinctifs, partant du principe qu'un genre ne s'explique pas par une configuration finie de traits qui lui sont propres, optant pour une description verbale (Grzmil-Tylutki, 2007 : 51). Néanmoins, pour pouvoir décrire de façon scientifiquement objective les genres sous l'angle de toutes les combinaisons des caractéristiques textuelles ainsi que de celles ressortissant aux conditions de production extra-textuelles, il faudrait élaborer une sorte de barème d'évaluation catégorielle, embrassant des axes évaluatifs, relatifs à chaque niveau discursif rentable dans la différenciation générique propre - il faut le souligner - à un domaine concret. La nécessité d'intégrer la pragmatique dans l'analyse de tout texte reflète la stricte dépendance des textes des circonstances de leur production (Grzmil-Tylutki, 2005 : 50) qui en façonnent la forme en fonction du contenu de manière à le rendre communicationnellement le plus relevant (Sperber, 1995 : 158). Cela est particulièrement flagrant dans le cas des textes de spécialité qui se distinguent par un haut degré d'institutionnalisation et, partant, de conventionalisation, ce qui rend déterminateur l'impact de la situation de production avec tous les éléments qui y interviennent. Parmi les typologies élaborées sous l'angle des textes de spécialité (voir : Zmarzer, 2003 : 25-27), la typologie proposée par Lukszyn paraît la plus proche des exigences susmentionnées grâce aux quatre pôles pragmatiques qui la rendent relativement flexible : forme [1], norme [2], sens [3] et destination (public visé/but communicationnel) [4] (ibidem : 27). Chaque pôle génère une opposition binaire qui permet de faire le départ entre :

- [1] - textes de spécialité codifiés (C) et non codifiés (libres) (L)
- [2] - textes de spécialité standard (S) et non standard (N)
- [3] - textes de spécialité théoriques (T) et pratiques (P)
- [4] - textes de spécialité hermétiques (H) et universels (U).

Les textes codifiés sont construits sur une charpente figée, dotée d'un nombre d'éléments obligatoires disposés selon un ordre stable, tels diplômes, contrats de travail ou diagnostics médicaux, par opposition aux textes non codifiés et disposés selon un ordre décidément moins restrictif, tels compte rendu, articles scientifiques, etc. (ibidem : 28-29).

S'agissant des textes standard, ils se caractérisent par la conformité aux règles grammaticales, terminologiques et stylistiques propres à une langue de spécialité donnée, par opposition aux textes non standard où l'on observe des écarts à ces niveaux-là (ibidem : 28).

Quant aux textes théoriques, ils se distinguent par une structure conceptuelle bien hiérarchisée de manière à être facilement décodable par le destinataire qui se veut spécialiste en la matière. En revanche, les textes pratiques se voient par excellence factographiques, conformément à leur vocation qui est de présenter des faits, événements ou phénomènes de façon la plus claire possible (idem). Au niveau de la destination, les textes de spécialité se subdivisent en hermétiques, destinés à un cercle de spécialistes restreint et en universels, adressés au large public (y compris les textes de vulgarisation, de semi-vulgarisation, didactiques, etc.).

Aux dires des auteurs (2003 : 30), le barème quadruple des traits distinctifs constituerait un outil suffisant pour identifier un texte de spécialité donné dans le réseau de la communication professionnelle. Cependant la binarité des oppositions qu'il offre, ne tenant pas compte de tout l'éventail des possibilités qui se déploient autour de chaque pôle, suggérerait plutôt des lignes Maginot entre différentes situations de communication professionnelle, ce qui est loin d'être le cas. Inappréciable dans la différenciation générique des textes de spécialité entre eux au niveau textuel abstrait, le système en question s'avère peu opérant dans la description pragmatique, c'est-à-dire au niveau discursif, crucial pour l'analyse et la description des textes propres à un domaine concret. La nécessité d'intégrer la pragmatique dans l'analyse des textes de spécialité semble inévitable étant donné qu'il est impossible de créer des textes de spécialité en général, mais seulement des textes propres à un domaine de spécialité donné (Grucza, 2007 : 119). A cela s'ajoute l'interdisciplinarité des domaines particuliers étant à l'origine du phénomène de la transgression générique (Ostaszewska, 2008 : 24), d'autant plus importante que « le texte spécialisé se lit par référence à l'intertexte » (Dancette, 2003 : 142), qui complique davantage la description générique. C'est pourquoi la simple opposition : théorique vs pratique conjuguée à l'opposition : hermétique vs universel ne saurait suffire là, où s'entrecroisent au moins deux domaines de spécialité. En effet, deux domaines D1, D2 (p. ex. : loi, bâtiment) impliquent deux types de professionnels P1, P2 et, partant, quatre configurations interprofessionnelles : P1 - P1, P1 - P2, P2 - P1, P2 - P2, dont l'opposition binaire hermétique vs universel ne rend aucunement compte. C'est surtout flagrant quand le label d'identité générique recèle plusieurs étiquettes catégorielles, incontournables par les classements des textes qui s'arrêtent à la surface textuelle sans s'intéresser à son origine pragmatique. C'est le cas du projet d'architecture.

La genèse d'un projet d'architecture et son accomplissement s'inscrivent dans un processus qui engage de nombreux acteurs. Si l'intégration des multiples facteurs dans l'oeuvre bâtie appartient bien à l'architecte, la complexité du projet et sa spécialisation technique ne peut pas être assurée par une seule compétence. C'est ainsi que la maîtrise d'oeuvre relève d'une équipe constituée d'architectes, de bureaux d'études techniques et de spécialistes ponctuels. Par

la force des choses, indépendamment du degré de complexité du bâtiment, tout projet d'architecture est une construction assez compliquée qui en réflète l'étendue interdisciplinaire ainsi que celle de la responsabilité qui incombe à l'architecte et aux ingénieurs.

Un projet d'architecture dans sa version finale, déterminée dans le code du bâtiment polonais contient les parties suivantes :

partie générale :

- informations générales indiquant les principaux paramètres du bâtiment : superficie du lotissement, surface au sol, surface hors oeuvre brute et nette, plan de masse, etc.

partie administrative :

- déclarations de déontologie avec les signatures et cachets des auteurs des projets d'architecture, de construction, d'installations électriques, télétechniques, de ventilation, de gaz, de chauffage, d'eau et sanitaire ;
- brevets des auteurs et les certificats d'appartenance aux associations des professions concernées ;
- certificat d'urbanisme qui est un acte d'information concernant les possibilités d'utilisation d'un terrain au regard des règles d'urbanisme, indiquant donc si et dans quelle mesure le terrain est constructible, si et sous quelles conditions le projet envisagé peut être réalisé (densité de la construction, la forme de toiture - plate ou en pente, la hauteur maximale, parfois l'indication de certains matériaux, etc.) ;
- justification du dépôt de demandes d'autorisations ou de déclarations relatives aux installations mentionnées ;
- éventuellement une autorisation de coupe ou d'abattage d'arbres ;
- avis du conservateur local des monuments si le bâtiment dessiné est situé dans la zone faisant l'objet d'une protection au titre des monuments historiques ;

partie graphique :

- projet d'architecture à proprement parler avec la description de tout le bâtiment et les dessins, dont : plan de situation, plan des fondations, plans des étages, au moins deux vues en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au terrain, plans de façades et détails des solutions techniques particulières ;
- projets bipartites (c'est-à-dire composés de descriptions et dessins) relatifs aux installations respectives.

Du point de vue formel, le projet d'architecture constitue un amalgame d'unités textuelles génériquement différentes et autonomes, dotées de superstructures, c'est-à-dire d'ordres séquentiels prédéfinis (Duszek, 1998 : 175) et de macrostructures - contenus thématiques caractéristiques des genres dont elles font partie (ibidem : 188), expliquables dans les contextes institutionnalisés de leur production et identifiables comme telles même hors du contexte du projet d'architecture. Chaque partie du projet apporte de l'information sur l'édifice qui en fait l'objet, tout comme les auteurs des textes et/ou des dessins respectifs apportent leurs parts de contribution où ils résolvent des problèmes

administratifs ou techniques particuliers, comme le calcul d'une structure et de ses fondations ou celui d'un système de renouvellement d'air.

Si le projet d'architecture est facilement reconnaissable en tant que tel, la détermination de sa nature au niveau d'une analyse générique approfondie n'est pas évidente. Ce qui s'avère aporétique, ce n'est pas l'illisibilité des marques formelles qui l'organisent mais leur hétéroclitisme reflétant la diversité catégorielle des textes dont elles relèvent. La complexité générique d'un projet d'architecture est directement proportionnelle à la complexité des démarches entreprises lors de son élaboration. Tributaire de plusieurs conditions d'énonciation, le projet d'architecture cumule des éléments de textualité qui paraissent indescriptibles à la lumière des typologies des textes de spécialité traditionnelles.

Effectivement, si l'on applique la grille d'évaluation catégorielle proposée par les auteurs de la typologie décrite ci-dessous (Zmarzer, 2003 : 30), on ne tardera pas de constater que le projet en question constitue un genre complexe à deux étages, recelant sous une seule étiquette générique des textes typologiquement disparates. Essayons d'opérer une identification typologique des parties respectives du projet en question :

type	texte	C	L	S	N	T	P	H	U
CSPH	Brevets, certificats	+		+			+	+	
CSPU	Déclaration de déontologie	+		+			+		+
LSPU	Avis du conservateur		+	+			+		+
CS /NPH	Projets relatifs aux installations respectives	+		+ / ?	+ / ?		+	+	
CS/NPH	Projet d'architecture -TOTAL	+		+ / ?	+ / ?		+	+	

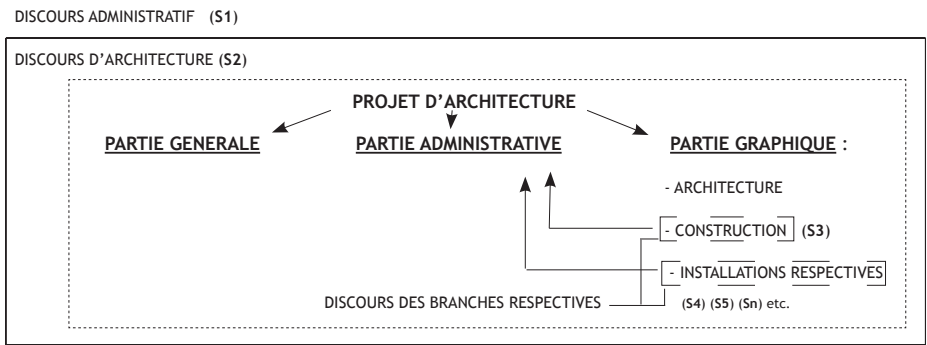
Chacun des éléments ci-dessous ayant une identité générique reconnue hors le contexte du projet d'architecture, possède une caractéristique typologique qui diffère des autres parties constitutives du projet en question, ce qui s'explique discursivement par les étapes successives de la démarche administrative entreprise en vue d'obtenir un permis de construire.

La complexité formelle de toutes les parties n'est pas sans incidence sur la catégorisation du tout. Considéré en tant qu'unité autonome, le projet d'architecture est codifié au niveau du contenu défini par la loi, mais au niveau de la forme l'architecte jouit d'une marge de liberté rédactionnelle non négligeable (l'ordre des parties constitutives est relativement stable, contrairement aux composants de chaque partie). Il en découle que le projet d'architecture est standard quant au contenu et non standard quant à la forme (certains éléments graphiques sont réglementés mais il y en a qui ne le sont pas ; il en est de même avec la description technique : la forme est libre pourvu qu'elle soit intelligible). Seuls les deux derniers paramètres semblent indubitables, le projet d'architecture étant par excellence pratique et hermétique c'est-à-dire adressé aux professionnels. Cependant le trait <hermétique> n'indique pas le domaine ni le degré de spécialisation - carence incontournable là où les domaines fonctionnellement apparentés s'imbriquent les uns dans les autres, balisant ainsi la tridimension pragmatique (situation de production/réception et le scénario

textuel qu'elle imprime dans le texte ainsi que le but de la communication qui la sous-tend) dont l'identification est une condition nécessaire (encore que non suffisante) d'une bonne définition/description du genre (Charaudeau, 2005 : 170). Plutôt que déterminer l'appartenance générique sur la présence/absence d'un trait, la typologie devrait s'orienter vers une caractéristique graduée, exprimant toutes les variations fonctionnelles des traits relatifs aux éléments textuels et discursifs pertinents. Ainsi la binarité <hermétique> vs <universel> devrait-elle céder la place au continuum semblable à la gradation que Desmet applique aux langues de spécialité : <spécialisé scientifique <spécialisé appliqué <officiel <didactique <de semi-vulgarisation <de vulgarisation> (Desmet, www.perso.univ-lyon2.fr), conjugué à la spécification des statuts des interlocuteurs (partiellement contenue dans la précédente) : <spécialiste D1 - spécialiste D1>, <spécialiste D1 - spécialiste D2>, <spécialiste - initié>, <spécialiste - non spécialiste>, <spécialiste - grand public>. De façon comparable procède Wilkoń (2002 : 201-202) qui, du point de vue du degré de codification, divise les genres en codifiés, figés, conventionnels, partiellement conventionnels, non conventionnels et neufs. Pareil traitement stratificateur devrait être appliqué aux autres paramètres participant dans la production du sens : paramètres spatio-temporels, type de communication (écrite, graphique, visuelle), etc. Un tel outil de typologisation serait inestimable au moins à un triple titre :

- premièrement, grâce à son élasticité, il serait en mesure d'assumer les fonctions sollicitées par les chercheurs en matière de génologie : caractériser les relations entre les éléments constitutifs des genres relevant d'un domaine de spécialité donné de manière suffisamment généralisée pour permettre la présentation analogue des genres propres aux autres domaines, de même que comparer les relations de ces éléments entre différents genres (Ostaszewska, 2008 : 24) ;
- deuxièmement, il se prêterait à évoluer avec les genres sujets à de nouvelles actualisations par la modification des combinatoires fondées sur un nombre de traits limité ;
- troisièmement, il rendrait compte du réseau de différents discours imbriqués dans les genres complexes, comme c'est le cas du projet d'architecture, balisant en même temps les genres embrayeurs des discours en relation d'intersection.

L'enchaînement interdiscursif du projet d'architecture se déroule de la manière suivante :



S1 - Sn - spécialistes dans les domaines correspondant aux discours respectifs

Sans connaître la procédure relative au permis de construire, il est difficile de comprendre le sens de tout le projet qui se concrétise dans la dimension interdiscursive constitutive pour son interprétation. En effet, le projet que l'architecte en tant que mandataire du client adresse sous forme de dossier de demande de permis de construire au Service d'architecture et d'urbanisme auprès de la commune du terrain d'implantation, est une réponse aux conditions précisées dans le certificat d'urbanisme délivré avant le dépôt de la demande de permis de construire. La référence implicite au certificat d'urbanisme en présuppose une demande déposée avant, celle-ci à son tour évoque la commande : un programme, un site, un budget.

L'interdisciplinarité des textes et dessins constituant le projet est donc une trace de l'interdiscursivité qui, légitimant les pratiques typiques pour les disciplines en question, préfabrique l'algorithme procédural n'étant rien d'autre que la charpente du sens de tout le projet. Et comme telle, elle devrait être passible d'une description générique qui dépasse largement les cadres réservés à l'analyse textuelle traditionnelle. Contrairement à l'opinion des linguistes qui contestent la productivité scientifique des typologies, nous partons du principe qu'une description non fondée sur un système taxinomique homogène risque de perdre en objectivité. Une typologie pluri-niveaux embrassant tous les paramètres rentables dans la différenciation générique des textes, indépendamment du domaine dont ils relèvent, élaborée à la manière d'un continuum étendu entre deux pôles correspondant aux valeurs extrêmes d'un trait définitoire, peut être inappréciable dans la description dont l'utilité on ne saurait contester. Élastique et par là modifiable en fonction de changements dans la communication socio-historico-culturellement motivés, fonctionnelle pour tous les discours de spécialité, la typologie ainsi conçue serait à même de définir la spécificité générique et discursive des genres aussi complexes que le projet d'architecture. Loin de le réduire à la bidimension des feuilles de papier sur lesquelles il est imprimé, une définition fondée sur une combinatoire de traits minutieusement sélectionnés, décrirait les trois dimensions de l'interdiscours articulé dans le projet, tout comme la tridimension du bâtiment qu'il représente est chiffrée dans la bidimension des lignes qui le dessinent.

Bibliographie

Chauraudeau, P. (2005) *Les médias et l'information*. Bruxelles : De Boeck.

Dancette, J. (2003) « L'élaboration de la cohérence en traduction ; le rôle des référents cognitifs ». *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, XVI, no1, pp. 141-158.

Desmet, I., « *Variabilité et variation en terminologie et langues spécialisées : discours, textes et contextes* ». <http://perso.univ-lyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/pdf/Desmet.pdf>.

Duszak, A. (1998) *Tekst, dyskurs, komunikacja międzykulturowa*. Warszawa : PWN.

Dziennik Ustaw 1994 No 89, texte 414 - <http://isip.sejm.gov.pl/PRAWO.nsf/D19940414Lj.pdf>

Grucza, S., 2007. O konieczności tworzenia korpusów tekstów specjalistycznych. In : *W kręgu teorii i praktyki lingwistycznej*. Warszawa : Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego.

Grzmil-Tylutki, H., 2007. *Gatunek w świetle francuskiej teorii dyskursu*. Kraków : Universitas.

Ostaszewska, D., 2008. Genologia lingwistyczna jako subdyscyplina współczesnego językoznawstwa. In : *Polska genologia lingwistyczna*. Warszawa : PWN.

Sperber, D., 1995. How Do We Communicate ? In : *How Things are: A Science Toolkit for the Mind, Morrow*.

Zmarzer, W., 2003. Typologia tekstów specjalistycznych. In : *Języki specjalistyczne 3. Lingwistyczna identyfikacja tekstów specjalistycznych*, Warszawa : Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego.

Żydek-Bednarczuk, U., 2005. *Wprowadzenie do lingwistycznej analizy tekstu*. Kraków : Universitas.